



SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Unitaire 33

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

Directeur de la publication:
Alain Besse
Numéro CPPAP: 0410S07262
ISSN 1165-7979
Imprimé par nos soins
Prix du numéro: 0,75 euros
Numéro 51
Septembre 2006
Siège: 44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux Cedex
Tél: 05 56 31 26 63
Fax: 05 56 31 23 19
snu33@snuipp.fr
http://33.snuipp.fr

GRÈVE UNITAIRE

jeudi 28 septembre

**Service public
d'Éducation
menacé**

**Élèves, étudiants, parents
et personnels mobilisés**

**Ferc-CGT • FSU • Sgen-CFDT
UNSA Éducation • FCPE • CÉ • Unef • Fidl • UNL**

SOMMAIRE:

Page 1: appel à mobilisation

Page 2 et 7: affiche - les raisons d'un grève

Page 3-4: compte-rendu du CTP de rentrée

Page a et b: tract national unitaire

Page 5: compte-rendu de la CAPD du 7 septembre

Page 6: direction et brèves

Page 8: bulletin d'adhésion

Dispensé de timbrage

Bordeaux CTC

Unitaire 33

44 cours A. BRIAND
33075 BORDEAUX CEDEX



P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 18 Septembre 2006

Au verso de cette page, vous trouverez une affiche récapitulant les raisons de la grève.

A afficher en salle des maîtres

étiquette

MANIFESTATION À 14H:

PLACE DE LA VICTOIRE À BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

À L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE À 16H À LA BOURSE

DU TRAVAIL (44 COURS ARTISTIDE BRIAND À BORDEAUX)

TOUS EN GRÈVE LE 28/09

À L'APPEL DE LA FERC-CGT, LA FSU, LE SGEN-CFDT, UNSA-EDUCATION,

Réseau « ambition réussite » : des moyens rares

Après la crise des banlieues, face aux difficultés rencontrées par les élèves et les enseignants, il faudrait aider toutes les ZEP.

Pour économiser : 2 collèges ambition réussite sont créés pour toute la Gironde ! Les autres écoles en ZEP et REP sont laissées au bord du chemin. Les... postes supplémentaires sont attribués aux réseaux d'éducation prioritaire par redéploiement au détriment de l'ensemble des collèges.

Des élèves en plus mais des suppressions de postes

Il faudrait 350 postes en Gironde pour rattraper la moyenne nationale du taux d'encadrement (rapport entre nombre d'élèves et nombre d'enseignants)

Pour économiser : les effectifs des classes sont alourdis : 30 élèves après fermeture en maternelle, plus de 26 en élémentaire, plus de 25 en ZEP/REP

Un manque d'ambition pour la jeunesse

Il faudrait pouvoir amener tous les enfants en fin de scolarité obligatoire à 16 ans, avec une éducation polyvalente de haut niveau et diversifiée.

Le gouvernement annonce un socle commun de connaissances, socle minimum dont devront se contenter les enfants de couche sociale défavorisées, qui seront orientés dès 14 ans en apprentissage et pourront travailler de nuit dès 15 ans !

Précarité : une mauvaise réponse à de vrais besoins

La qualité de fonctionnement d'une école dépend de la présence de personnels formés et stables : secrétaires, bibliothécaires...

Pour économiser : plus de 300 EVS vont être recrutés cette année sur le département.

Maternelle : des manques évidents mais persistants...

L'école maternelle a besoin de véritables mesures pour améliorer les conditions de scolarisation.

Pour économiser : des classes de maternelle à 32 élèves. Plus de 300 élèves de moins de trois ans qui sont en attente d'admission dans les écoles.



CTPD :

Bilan du CTP de rentrée

un manque évident de postes !

Déclaration préliminaire de l'intersyndicale FSU, UNSA Education, CGT, SGEN-CFDT au CTPD du 5 septembre 2006

Les difficultés de la rentrée (écoles occupées, des dizaines d'écoles qui doivent attendre plus d'une semaine avant de fonctionner normalement) sont en premier lieu la conséquence du manque de postes.

- 90% des enfants de moins de 3 ans n'ont pas trouvé de place à l'école maternelle
- 300 écoles dépassent 25 élèves par classes. Certains collèges ont des classes à 28 voir 30 élèves.
- Des milliers de journées de classes sont perdues faute de remplaçants
- La moitié des collègues fonctionnent avec le minimum vital
- - 0,5% d'élèves en collèges et -3,5% de dotation horaire globale
- +2% d'élèves en lycées et +0,5% de dotation horaire globale
- De nombreuses options sont supprimées

Mais l'absence de poste, c'est aussi l'explosion de la précarité. Ainsi la juste revendication d'aide administrative aux directeurs et directrices n'a été satisfaite qu'au prix de nouveaux personnels précaires avec ses conséquences : écoles sans aucune aide à ce jour, nominations tardives, personnel sous-payé et sans formation. Dans les lycées et collèges, une nouvelle année commence avec son lot de vacataires et de contractuels. Sans les personnels précaires, la rentrée ne pourrait pas avoir lieu.

L'école ne peut pas se contenter de l'autosatisfaction ministérielle reprise par tous les médias.

C'est dans ce contexte, que le projet de budget de l'Etat prévoit 15 000 suppressions de postes de fonctionnaires dont plus de la moitié dans l'Education Nationale. Nous ne laisserons pas sacrifier l'école, ses élèves et les personnels. Nous n'abandonnons pas notre ambition de faire réussir tous les élèves.

Nous serons dans la rue mercredi 6 septembre, devant le rectorat et nous serons en grève le 28 septembre pour infléchir ces choix budgétaires.

Les ouvertures et fermetures de classes

39 écoles étaient en attente depuis juin, une quarantaine de nouveaux cas : c'est beaucoup pour un CTPD de rentrée dit « d'ajustement ». Par manque de postes, l'IA tenait à compter jusqu'au dernier moment les enfants dans les classes.

Progressivement les normes d'ouvertures et de fermetures sont modifiées, les effectifs des classes alourdis : 30 après fermeture en maternelle, plus de 26 en élémentaire, plus de 25 en ZEP / REP!

Une semaine après la rentrée, l'Inspecteur propose de déplacer des élèves de maternelle dans d'autres écoles pour équilibrer les effectifs !

Pour la première fois 4 jours après la rentrée, l'inspecteur ferme une classe, répartit autrement les élèves et déplace une collègue.

Pour la première fois, 9 ouvertures se font « à titre provisoire ». Si elles comptent dans le calcul du nombre de classes pour le groupe de direction (suite à une demande du SNUipp-FSU), par contre elles ne permettent pas d'envisager sereinement la rentrée 2007 puisqu'elles seront à nouveau sur la sellette dès le CTPD de février.

Postes fléchés langues

Intervention du SNUipp: condamnation du principe des postes fléchés, du tout anglais et de la difficulté de nomination suite au nombre de postes fléchés.

Réponse de l'IA 92% des postes fléchés sont occupés par des collègues habilités et cela répond à des injonctions ministérielles.

Remplacement

Nous avons souligné que, même si notre département a un nombre de remplaçants équivalent à celui des autres départements, les problèmes de remplacements sont très aigus. Nous pensons que le nombre important de jeunes parents et l'explosion des temps partiels nécessitent des créations de postes.



CTPD :

Bilan du CTP de rentrée (suite)

Point sur les EVS : Une explosion de la précarité dans les écoles

- 585 écoles se sont portées candidates pour un recrutement d'EVS, aide à la direction. Au 1^{er} Septembre : 299 EVS ont été recrutés. Une deuxième vague de recrutement aura lieu pour le 1^{er} Octobre.

- Entre 50 et 60 emplois vie scolaire pour élèves handicapés seront recrutés entre le 15 septembre et le 1^{er} octobre .

Les EVS recrutés l'an dernier après le départ des aides éducateurs sont actuellement 341 (209 dans les écoles et 132 pour le second degré) .

Nous sommes intervenus pour dénoncer le scandale de ces EVS convoqués pour signer un contrat au 1^{er} septembre et auxquels on a annoncé qu'ils n'étaient embauchés qu'au 1^{er} octobre par déficience de l'administration. L'I.A. nous a affirmé que tous les recrutements prévus au 1^{er} septembre auraient bien lieu à compter de cette date.

Plan de Formation :

Lors du dernier conseil de formation, les orientations pour l'année 2006/2007 ont été annoncées mais le changement des modalités de fonctionnement n'était pas prévu. Or, nous assistons aujourd'hui à un bouleversement de l'organisation du plan de formation avec l'arrivée des stages filés. Le SNUIPP conteste cette mise en place hâtive qui va se faire au détriment de la qualité de la formation continue.

En effet, les conséquences sont lourdes. Les niveaux ciblés pour les stages ne sont pas liés au contenu mais bel et bien à la nécessité de libérer un cycle pour les PE2. Nous proposons de réfléchir à la possibilité d'échanger un certain nombre de places qui garantirait un équilibre entre cycles sur l'année mais qui permettrait d'élargir les propositions de stages à plusieurs cycles. Il n'est pas acceptable qu'un collègue ayant le projet d'enseigner les langues ne

puisse s'inscrire à un stage parce qu'il est en poste cette même année sur un autre cycle. Nous refusons cette restriction.

Nous nous opposons à l'augmentation des stages à public désigné ou ciblé ainsi qu'au recrutement de candidats par les IEN.

L'offre de stages pour les collègues de maternelle est injustement réduite alors que chaque année, plus de 70% des demandes ne sont pas satisfaites. L'apprentissage de la lecture est annoncé comme une priorité, pourtant, les enseignants de grande section sont clairement privés de leur droit de formation dans ce domaine.

Les décharges de direction d'école à quatre classes concernant essentiellement des écoles maternelles, il a bien fallu trouver un moyen de libérer d'autres niveaux pour la formation initiale. Encore une fois, c'est la formation continue qui est pénalisée.

A la lecture des intitulés de stage, nous nous interrogeons sur la place infime réservée aux arts, à la connaissance du monde ou à l'éducation physique. Est-ce là un effet de la mise en place du socle commun ? Quelle jeunesse allons-nous former si nous n'éduquons pas son regard, sa voix ou son ouverture sur le monde passé et présent ? La définition des priorités doit laisser un espace plus soutenu aux autres domaines.

Nous considérons que les formateurs n'ont pas eu le temps de s'adapter aux conséquences des stages filés sur l'organisation des stages. Il sera difficile de créer des liens réels entre les périodes sur le terrain et les moments de formation théorique.

Nous demandons qu'un bilan de stage individuel soit proposé cette année afin de mieux évaluer le dispositif.

Les élus du SNUipp pour le CTPD
Alcon Hélène
Bordachar Claire
Jusot Véronique
Laborde Laurence
Lopez Brigitte



CAPD :

Compte-rendu de la CAPD du 7 septembre (suite)

4ème mouvement:

il reste encore 100 collègues à nommer, surtout des T1, ce qui fait beaucoup, une semaine après la rentrée. L'IA signale qu'il n'y aura aucun recrutement sur liste complémentaire avant Noël. Après avoir vérifié que les nominations correspondaient aux souhaits des collègues dont ils avaient le dossier et étudié plusieurs cas particuliers, les élus du SNUipp ont demandé que s'ouvre une réflexion sur les règles du mouvement afin d'empêcher ce grand nombre de nominations tardives qui pénalisent les écoles et les collègues. Accord de l'IA: le SNUipp fera des propositions qui seront discutées à la CAPD de décembre.

Courrier électronique:

l'IA a pris des mesures de protection: un système anti-spams efficace est installé. La boîte à lettres E33 est réservée au courrier professionnel. Seuls les services autorisés peuvent y écrire: IA, rectorat, associations reconnues, syndicats...

Pour les échanges entre écoles, une boîte à lettres est réservée aux écoles abonnées (une école peut refuser d'y participer), les échanges y seront libres.

PE2 dans les écoles:

Sur 227 à nommer, 146 déchargent les écoles à 4 classes, 73 sont sur des stages filés de formation continue, 8 en suspens pour maternité.

Le SNUipp se prononce contre les publics désignés pour le départ en stages filés et aimerait connaître les critères de choix. Les IEN indiquent qu'il s'agit de critères tenant compte de l'intérêt du service, après appel à candidature. Pour les langues vivantes, devant le grand nombre de demandes, le choix s'est porté sur des collègues capables d'enseigner dès cette année et sur ceux nommés dans des écoles où il y a des besoins.

(enseignement fait par un non-enseignant).

Le SNUipp est préoccupé par les contradictions entre les demandes de l'IUFM faites aux PE2

en stage et les habitudes et pratiques pédagogiques de l'école: décloisonnements, organisations particulières... Les IEN souhaitent que les PE2 entrent dans la réalité de l'école et de son organisation: ils font partie de l'école. L'IA rencontrera la directrice de l'IUFM.

Inéat-exéat: I

La Gironde a accueilli 85 collègues d'autres départements, 24 sont partis, soit un solde positif de 61 postes.

ISSR:

le SNUipp dénonce la baisse d'indemnisation des postes de BD, ZIL et regroupements de service et a averti l'IA d'une action syndicale. Nous dénonçons aussi que l'IA ait mis en place ces dispositions en juillet, sans prévenir les collègues concernés et sans leur donner la possibilité de changer de poste. L'IA répond qu'il n'a fait qu'appliquer le décret en vigueur, mais qu'il étudiera la possibilité d'avertir les personnels concernés.....

Intérim de direction:

Les collègues qui postulent sur des postes de direction banalisés subissent des pressions de certains IEN pour prendre ces directions, contrairement aux règles du mouvement votées en CAPD. Pour l'inspecteur d'académie, il n'y a pas d'obligation, pour eux, de faire l'intérim, mais il y a aussi une obligation de service public: un IEN peut imposer à la personne qu'il juge la plus apte le poste de direction. Pour le SNUipp, il n'y a pas de raison que la pression porte sur les personnes nommées sur les directions banalisées qui sont souvent des débutants.

Grève administrative des directeurs:

le SNUipp précise que contrairement aux allégations de certains IEN, la grève administrative des directeurs continue. Lecture est faite de la déclaration qui en précise les modalités. (voir la déclaration)

Les élus du SNUipp



Direction :

Grève administrative

Voici la déclaration faite à la CAPD du 7 septembre par les élus du SNUipp, concernant le protocole sur la direction d'école.

Le SNUipp et la majorité des collègues consultés ont déjà fait part de leur insatisfaction quant au contenu et à l'application du protocole sur la direction d'école dont le ministre a annoncé l'application dès cette rentrée.

Ces dispositions sont inappropriées et insuffisantes pour résoudre la question de la direction et améliorer le fonctionnement de l'école.

L'emploi d'EVS sur des contrats non préennés de 10 mois, avec des personnels non formés ne permet pas une gestion sereine des tâches administratives et une facilitation réelle de la vie de l'école.

L'application du protocole compromet par ailleurs la formation initiale des PE2 et modifie le volume de la formation continue de tous les enseignants du premier degré.

Avec ce protocole, le ministère a peu et mal répondu aux attentes des directrices et directeurs. Il n'a rien proposé aux équipes. De trop nom-

breuses directions sont restées vacantes dans le département.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp appelle à la poursuite et au renforcement du blocage administratif et demande à ce que de nouvelles négociations sur la question de la direction et du fonctionnement de l'école soient ouvertes.

Le SNUipp appelle donc les directeurs à:

- refuser de participer aux réunions de rentrée
- bloquer les enquêtes de rentrée
- bloquer les prévisions d'effectifs
- ne pas répondre aux courriers écrits et électroniques
- ne pas participer aux différentes réunions ou commissions hors temps de travail ou non remplacées
- ne pas participer à l'expérimentation de « base élèves »



Brèves :

annonces

Vu à la télé

France 3 Aquitaine

En réponse au SNUipp qui demandait à M le Recteur son soutien pour exiger auprès du ministère les 350 postes qu'il nous manque sur le département, ce dernier nous a demandé sur quels chiffres nous appuyions notre revendication. M le Recteur, ces chiffres, vous nous les aviez vous-même donnés en février 2004. M le Recteur, êtes-vous victime de perte de mémoire ou de mauvaise foi.

Actualités

Formation

En ce moment, vous pouvez vous inscrire au plan de formation académique.

Changement de département

En octobre, s'ouvre la première phase permettant le changement de département, phase de permutation informatique.

Direction et fonctionnement de l'école ça bloque

Besoin de temps , de redéfinir les tâches et les responsabilités, voilà ce qui justifiait la grève administrative.

A minima , il fallait 40 postes sur le département pour assurer les décharges des écoles à 4 classes.

Pour économiser : les PE sont envoyés dans les classes comme moyen de remplacement dans la classe et des EVS - contrats de 10 mois sous payés- pour aider aux tâches administratives.

Recruter et former des enseignants : ce n'est plus une priorité

13 200 départs à la retraite sont prévus à la rentrée 2007 et l'INSEE confirme la hausse démographique dans le premier degré ? le nombre de poste au concours PE ne cesse de diminuer !

Pour faire des économies des PE sont envoyés dans les classes sans formation . Le volume de formation continue diminue, des stages sont écourtés ou supprimés.

Lutter contre la difficulté scolaire: avec des méthodes rétrogrades

Pour faire face à la difficulté scolaire , il faudrait diversifier les situations et les conditions d'apprentissages, permettre aux équipes de les élaborer collectivement ,bénéficier de plus de formation continue pour avoir accès au résultat des recherches en pédagogie. Pour cela , il faudrait du temps pour travailler en équipe , plus de maîtres que de classes,.

Le Ministre avec sa vision rétrograde et mécaniste de l'apprentissage de la lecture de la grammaire et des mathématiques tire l'école en arrière : avec ces méthodes 1 élève sur 3 avait le certificat d'étude !

Une nouvelle manne financière pour le privé

l'Etat devrait aider les communes ayant peu de moyens afin de réaliser l'égalité des conditions d'enseignement sur tout le territoire,. Au lieu de cela, De Robien, impose aux communes de financer la scolarité des élèves dans une école privée située hors commune.

Remplacement : cela va s'aggraver

Il faudrait créer des dizaines de postes pour faire face au besoin de remplaçants.

Pour économiser : quand un collègue est absent, les élèves sont répartis dans les autres classes et des milliers de jours de classe sont perdus pour les élèves.

Les indemnités de sujétion spéciale pour les titulaires remplaçants sont diminuées !

Manifestation à 14h - place de la Victoire à Bordeaux

Assemblée Générale à l'appel de l'intersyndicale - 16h à la

Bourse du travail

(44 cours Artistide Briand à Bordeaux)



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex
tél: 05 56 31 26 63 fax: 05 56 31 23 19 snu33@snuipp.fr http:// 33.snuipp.fr

SNU-ipp

Bulletin d'adhésion ou de réadhésion 2006/2007

*Plus nombreux, plus forts,
plus efficaces, se syndiquer
c'est avancer ensemble.*

COMMENT SE SYNDIQUER ?

- Par chèque(s) : Joindre au bulletin complété 1 à 5 chèques datés du jour où vous les remplissez. Ils seront débités à partir du mois où vous les envoyez (sauf indication autre de votre part).
- Si vous payez par prélèvements automatiques, ceux-ci peuvent être effectués à partir du mois d'octobre et jusqu'au mois de juillet.
- Renvoyer le tout à l'adresse ci-dessus.

En conformité avec la loi informatique et liberté du 06/01/78, j'accepte de fournir au SNUIPP les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés. Cette autorisation est révoquée en m'adressant au SNUIPP.

Merci de bien remplir toutes les rubriques et de cocher toutes les cases qui vous concernent :

- nouveau syndiqué
 déjà syndiqué au SNUIPP 33
 déjà syndiqué au SNUIPP (autre département)

Nom: _____ Nom de jeune fille: _____
 Prénom: _____ Date de naissance: _____ Téléphone: _____
 Adresse personnelle: _____
 _____ adresse électronique _____

FONCTION:

- Adjoint Directeur Psychologue Rééducateur Perf/clis Adaptation AE, AVS EVS ZIL
 BD SEGPA Établissement spécialisé Maître formateur PEGC section ____ Autre _____

SITUATION ADMINISTRATIVE:

- Instituteur Professeur d'école PEGC PE1 PE2 n° ____ Emploi-jeune Retraité
 Temps plein / Temps partiel (préciser la quotité): 3/4 1/2 1/4 Autre: _____
 Disponibilité Congé formation, mobilité, parental autre: _____

POSTE OCCUPÉ OU DE RATTACHEMENT:

Maternelle Élémentaire Collège Établissement spécialisé I.U.F.M.
 Nom et adresse de l'établissement : _____
 Circonscription : _____ tél.: _____ code de l'établissement: .0.3.3._____._____.

Tableau des cotisations*

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs						118	121	127	134	142	156
Professeurs d'école	106	114	119	126	133	141	150	161	172	185	199
Prof. d'école Hors -classe	150	170	182	195	211	225	237				
PEGC					120	126	132	139	147	156	164
PEGC Hors-classe	139	146	155	164	186	200					
PEGC classe exceptionnelle	186	202	212	226	238						

• Directeurs de 5 classes et plus : ajouter 10 € ; Spécialisés, psychologues et I.M.F.: ajouter 8€ ; IMFAIEN, directeurs d'établissements spécialisés de moins de 11 classes: ajouter 13 €; Directeurs de SEGPA, d'établissements spécialisés de plus de 11 classes : ajouter 16 €.

• **Retraités:** 87 € ; disponibilité, **Congé parental:** 70 € ; **Mi-temps et congé formation:** 3/5 de la cotisation normale; **Temps partiel autre :** pourcentage de la cotisation identique à la quotité travaillée; **AE, AVS:** 40 € ; **EVS :** 25 € ; **PE1 :** 5 €.

Ci-joint la somme de _____ en _____ chèques

Je préfère utiliser le prélèvement automatique : Montant : _____ euros en _____ prélèvements

Envoyez-moi les imprimés nécessaires → À rayer si nous avons déjà l'autorisation de prélèvement sur le compte concerné.

signature: * Entourez votre cotisation dans le tableau

NB:  de la cotisation sera à déduire des impôts 2007 (en 2008).